

**ELECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
COLLEGE DES ENSEIGNANTS DU 2ND DEGRE (3 SIEGES)
2026/2027**

Date des élections : 07/10/2026

Candidats :

- Liste SNES - FSU
- Liste SUDCAIRE

Nombre d'inscrits : 115

Nombre de votants : 81

Nombre de bulletins nuls : 3

Nombre de bulletins blancs : 8

Nombre de suffrages exprimés (S) : 70

Nombres de sièges à pourvoir (N) : 3

Quotient électoral (S/N) : 23,3

Ont obtenu :

- Liste SNES-FSU
- Liste SUDCAIRE

nombre de siège : 2

nombre de siège : 1

Sont élus au premier tour :

Titulaires :

- Sandrine PROMEYRAT
- Naïma DUCREUX

Suppléants :

- Ziad HEWAZ
- Gilles HOBELKA

Sont élus au plus fort reste :

- Sylvie MIRAMONT (Tit)
- Violaine DELA RONDE (Supp)

Le Caire, le 07/10/2026

Signature des scrutateurs :



Visa du chef d'établissement :





Mentions légales réglementaires :

Conformément aux dispositions du Code de l'éducation, les contestations sur la validité des opérations électorales doivent être portées devant le Recteur d'académie (sous couvert de l'Inspecteur d'académie - Directeur académique des services de l'éducation nationale - IA-DASEN) en France et devant l'autorité hiérarchique SCAC à l'étranger dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de la proclamation des résultats.

Le recours peut être déposé par tout électeur, tout candidat ou par le directeur d'école / chef d'établissement. Passé ce délai réglementaire de 5 jours, les résultats sont considérés comme définitifs et inattaquables.